

BAC PRO TCVA

TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE



Formation sous contrat scolaire ou sous contrat d'apprentissage

En partenariat avec la MFR de SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE :

Classe 2de Pro et de 1^{ère} à la MFR de CRAVANS, Terminale à la MFR de ST-GENIS-DE SAINTONGE

RNCP 38856

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein de magasins spécialisés (jardineries, animaleries), chez un intermédiaire du commerce d'animaux ou le rayon spécialisé dans ces domaines de la grande et moyenne distribution ou de Libres-Services Agricoles.



CONTACT

MFR CRAVANS

34, Rue du Moulin Neuf
17260 CRAVANS

Tél. 05 46 95 08 08

mfr.cravans@mfr.asso.fr

www.mfrcravans.fr

Nos tarifs
d'hébergement
et de formation :



FLASHEZ-MOI

SIRET 78128906100017
N° d'activité : 75170303517

Le CFA-MFR de Cravans est un établissement privé associatif de l'économie sociale et solidaire, sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.

TCVA

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance À CRAVANS

La formation dure 3 ans, quel que soit le statut choisi, elle se déroule en Alternance.

OBJECTIFS

Le titulaire de ce diplôme exerce un rôle de conseil auprès de la clientèle en matière d'animaux ou de produits d'animalerie. Il assure, en face à face ou à distance, le conseil, la vente et la fidélisation du client, ainsi que le bon fonctionnement des espaces de vente (mise en rayon attractive des produits, étiquetage des prix) et de stockage (gestion rigoureuse de la marchandise, suivi informatique des stocks).

Ses conseils doivent être spécifiques et adaptés aux besoins du client. Il applique au quotidien la réglementation commerciale, celle relative à la protection animale et les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité. Il applique la politique de vente de son entreprise et est susceptible de procéder à l'encaissement.

PUBLIC CONCERNÉ, CONDITIONS D'ACCÈS, PRÉREQUIS

Conditions d'accès

- Dès la 3^e (générale, prépa-métier, Enseignement Agricole, SEGPA)
 - Après un CAP ou Seconde
 - Entretien de motivation
- Délai d'accès : rentrée en septembre

Centre d'intérêts :

- Aimer le travail en équipe
- Souhait d'un métier en lien avec les animaux ou le commerce
- Souhait d'un métier en lien avec les relations humaines

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- Développer sa motricité
- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
- Conseiller le client sur les produits d'animalerie
- Situer l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel
- Communiquer en situation professionnelle
- Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise
- Mettre en œuvre des techniques de vente en animalerie
- Gérer un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité
- Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité
- S'adapter aux enjeux professionnels particuliers

BAC PRO TCVA

TECHNICIEN CONSEIL
VENTE EN ANIMALERIE



LA FORMATION

Allègement de parcours possible suivant le profil.

- Formation en Présentiel
- Évaluations en CCF et épreuves terminales

TAUX DE RÉUSSITE

2025

80%

ENTREPRISES POSSIBLES

- Animalerie Indépendante,
- Jardinerie Animalerie
- LISA



CONTACT

MFR CRAVANS

34, Rue du Moulin Neuf
17260 CRAVANS
Tél. 05 46 95 08 08
mfr.cravans@mfr.asso.fr

www.mfrcravans.fr

SIRET 78128906100017
N° d'activité : 75170303517

Nos tarifs
d'hébergement
et de formation :



FLASHEZ-MOI

Le CFA-MFR de Cravans est un établissement privé associatif de l'économie sociale et solidaire, sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.

TCVA

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
À CRAVANS

NOS PLUS...

- Voyage d'étude de fin de cycle
- Travail en collaboration avec des entreprises du territoire
- Visites d'entreprises et interventions de professionnels (démonstrations de matériels, présentations de nouveaux matériaux/métiers du secteur/entreprises du secteur)
- Formation en CCF (Contrôle en Cours de Formation) et épreuves terminales

APRÈS LA FORMATION

Poursuite d'études : Le titulaire du BAC PRO TCVA peut poursuivre son parcours de formation en intégrant une classe de première professionnelle :

- BTSA Technico-Commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie
- BTS Management Commercial Opérationnel
- BTS Relation Clientèle
- TP Manager d'Unités Marchandes
- Certificat de Capacité « détention et vente des espèces domestiques et non domestiques » : Présentation d'un dossier sous réserve de validation par la préfecture et la DDPP
- BTSA Gestion et Protection de la Nature
- Autres BTS

Vie active, les métiers :

- Responsable de rayon animalerie, Chef de rayon en jardinerie/animalerie, Gestionnaire de rayon, Technico-commercial,
- Adjoint des ventes, Attaché commercial, Vendeur animalier.



La MFR dispose d'un référent handicap :
Dominique Le-Capitaine
Consultez-le pour adapter votre parcours.
dominique.lecapitaine@mfr.asso.fr